Il reste des infortunés à soulager, des veuves et des orphelins éprouvés par la maladie, des ascendants dont la détresse est réelle c'est pourquoi je fais appel à la générosité de la population de notre ville, en faveur du Groupe des Remplaçants.

DON A L'HOSPICE

A l'occasion du 1er Mai, le Comité des fêtes de la Malcense a organisé une série de fêtes dans ce quartier et une somme de 300 francs a été recueillie en vue d'apporter quelques douceurs aux vieillards de l'Hospice. Cette somme de 300 francs vient d'être remise à M. l'Econome des Hospices.

La Commission administrative a remercié les généreux donateurs dans une lettre adressée à leur président.

Pour la MER et la CAMPAGNE
Le plus grand choix de meubles rustiques
à l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL à ROUBAIX

FUNÉRAILLES

On nous prie d'annoncer la mort de M. Arthur NAERT, décédé le 6 Juin 1930, à l'âge de 31 ans. Ses funérailles civiles auront lieu le Lundi 9 courant, à 15 h. Assemblée à la maison mortuaire, rue des Cartiers, 71, à 14 h. 45.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Sociétés et comités

— GROUPE DU BRUN PAIN. — La réunion mensuelle du Groupe aura lieu mercredi 11 juin à 20 h. au siège 220, rue du Brun Pain.

Liste des numéros gagnants pour les jeux dans les estaminets et qui n'ont pas encore été retirés. Ces lots sont à leur disposition au siège 220, rue du Brun Pain, jusqu'au 15 juin. Passé ce délai, ils resteront la propriété du Groupe :

147 263 269 717 1709 2230 2760 2829 3056 4212 4966 4290 4772 5330 5669 6108.

ETAT CIVIL

Naissances. — Serge Jaronx, rue Nationale, 35. — Thérèse Desrumaux, contour Sainte-Anne, 6.

HALLUIN

LA REMISE D'UN FANION AU GROUPE DES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Nous avions annoncé la grande fête organisée à Halluin à l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction solennelle du fanion du nouveau groupe halluinois des Anciens des armées d'occupation. Le Comité organisateur a décidé qu'elle aurait lieu le 15 juin, dimanche de la ducasse d'Halluin, et sous la présidence de M. le colonel Leclère, ancien commandant du 110e R.I.

Voici d'ailleurs le programme de cette solennité à laquelle seront convoquées les sociétés locales.

A 9 heures, rue Emile Zola, près du Foyer de la Paix, siège des A.A.O., réunion des sociétés et formation du cortège. — A 9 h. 30, en l'église Saint-Hilaire, bénédiction du fanion, avec allocution de circonstance. Après la cérémonie religieuse, le cortège se reformera et ira se grouper face à la demeure de M. Jean Sion-Lematre rue de la Gare, où une estrade sera établie. Remise solennelle à la Société du nouveau fanion par M. Jules Leurent, président de la Fédération des A.A.O. de Tourcoing et ses cantons. Exécution de la « Marseillaise ».

Après cette cérémonie, le cortège défilera à travers la ville par la rue de Lille, rue Pasteur, la rue des Ecoles, Edouard Vaillant de la Montagne, des Ecoles, de Lille, de la Gare, Jean Jaurès et Emile Zola.

Au passage du cortège, en face du monument aux morts, rue de Lille, deux gerbes seront déposées en hommage à la mémoire des héros : la « Marseillaise » sera exécutée ; après quoi, il sera observé une minute de recueillement.

Après la dislocation, rue Emile Zola, les vins d'honneur seront servis dans la salle des fêtes du Foyer de la Paix. Là, aura lieu ensuite une manifestation en l'honneur des Vétérans de 1870-71 qui auront été spécialement invités à la cérémonie. A chacun d'eux, un souvenir sera offert.

Les sociétés d'anciens des A.A.O. de la région prendront part à toutes ces cérémonies.

Les habitants sont invités à pavoiser leur demeure.

IDÉAL-PARK, rue des Champs, TOURCOING
DANCING en plein air. — 2 orchestres jazz

ECHO DES FETES DE JEANNE D'ARC. — Le comité des fêtes de Jeanne d'Arc réunissait, vendredi soir, au café de la Mairie, les personnes qui s'étaient fait inscrire au tableau d'honneur des familles ayant montré le plus de dévouement et de zèle, lors de la fête du 11 mai.

Le billet de chemin de fer pour Lourdes, mis gracieusement à la disposition du comité par un généreux anonyme, a été tiré au sort parmi ces 27 familles.

L'heureux gagnant est M. Henri Ramen, directeur de l'usine Lemaitre-Demeestère et fils.

Ensuite, d'autres lots furent tirés au sort. Sur la proposition de M. Joseph Toulemonde, un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur de M. Edouard Delattre, l'organisateur dévoué et l'animateur du remarquable cortège historique.

En quelques mots, le président remercia.

ETAT CIVIL. — *Naissances* : Léon Lecoutère, 48, rue Emile Zola ; Bernadette Geldof, rue de l'Abattoir ; Joseph Vandewoestyne, rue Jules Guesde, 8 ; Jacqueline Verfaillie, rue Henri Ghesquière ; Denys Lemonnier, 8, rue du Forage ; Gérard Dhalluin, 125, chemin des Meurins.

Décès : Marie Vanlerberghe, 37 ans, chemin des Meurins, 64 ; Ernest Caron, 61 ans, rue Jean Jaurès ; Lénoard Vendoorme, 63 ans, rue de la Lys, 164 ; Romain Deneckère, 77 ans, rue de Lille, 334 ; Fortuné Monireuil, 85 ans, rue des Prés, 2.

BONDUES

IDÉAL-PARK, rue des Champs, TOURCOING
DANCING en plein air. — 2 orchestres jazz

RONCQ

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE. — Le Maire porte à la connaissance de ses administrés que la deuxième séance de vaccination antidiphtérique aura lieu jeudi 12 juin, à 17 heures, salle de la Mairie.

IDÉAL-PARK, rue des Champs, TOURCOING
DANCING en plein air. — 2 orchestres jazz

LINSELLES

ETAT CIVIL. — **Naissances** : René Soenen, rue Pasteur. — Lucienne Bossut, rue des Fr. Six. — Robert Lallemand, rue Guynemer. — Denise Vandevalde, rue de la Marne.

Publications : Omer Pollet, homme de peine et Lisa Delevoye, soigneuse à Linselles. — Clovis Goossens, charretier et Lucie Brouldioi, ouvrière de filature à Linselles. — Gérard Ghesquiel, employé de commerce et Anne-Marie Villez, tisserande à Linselles. — Désiré Vandamme, rentreur de chaines à Roncq et Madeleine Pollet, ouvrière de filature à Linselles. — Jules Estienne, ouvrière de filature et Rachel Ameye, ouvrière de filature à Linselles. — Léon Durnez, fondeur à Comines (B.) et Henriette Ameye, ouvrière de filature à Linselles.

Décès : Berthe Delbassée, 6 semaines, rue Pétain. — Arthdore Cochet 4 mois, rue Pétain. — Madeleine Herbaut, 5 mois, rue Pétain.

IDÉAL-PARK, rue des Champs, TOURCOING
DANCING en plein air. — 2 orchestres jazz

BOUSBECQUE

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil s'est réuni à la Mairie, jeudi 5 juin, à 18 h., sous la présidence de M. Jean Dalle-Fenart, maire; 19 conseillers étaient présents.

M. le maire prononce l'éloge de M. Edouard Bazebroucq Delecluse, vice-président de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, récemment décédé, et adresse à la famille les condoléances du Conseil municipal.

Les comptes 1929 ainsi que les budgets additionnels de l'Hospice et du Bureau de Bienfaisance sont homologués tels qu'ils sont soumis par le Bureau d'Assistance.

Le Conseil autorise M. le Maire à passer marché avec la Société Générale Belge de D. E., déjà concessionnaire dans la commune d'une distribution d'E.E. basse-tension, pour la construction du nouveau réseau rural prévu au plan approuvé et dont le devis a été arrêté au total forfaitaire de 400.000 fr.; sur ce chiffre la Société concessionnaire consent un apport de 139.000 fr.; l'Etat intervient ensuite pour 47 % de la dépense globale soit 188.000 fr.; le reste, soit 80.000 fr. étant à la charge de la Commune. En conséquence, l'assemblée vote un emprunt de 80.000 fr., à 3.90 % net pour 30 années, qui sera réalisé aussitôt approbation, par voie de souscription publique, en 80 obligations municipales de 1.000 fr.; au contre-partie, le Conseil vote les impositions correspondantes à l'amortissement d'un nouvel emprunt (4.300 fr.).

L'extension de l'éclairage public aux hameaux est renvoyée à la Commission municipale compétente.

M. le Maire rend compte des récentes entrevues qui ont eu lieu en vue de mettre au point le projet d'adduction d'eau potable.

Un accord étant intervenu entre les parties intéressées, le bail pour la location du Presbytère sera passé entre la Commune et l'Association Diocésaine.

Une grande Fête du Commerce Halluinois

En 1924, un Carnaval d'Eté, dont on a conservé le souvenir attirait vers Halluin plus de 50.000 étrangers, venus pour assister aux fêtes. Car, dans ces milieux d'ardent travail, comme un dérivatif indispensable, on sait se distraire dans une saine joie.

Ces jours lointains déjà, du Carnaval si parfaitement réussi, l'Amicale des Commerçants Halluinois, groupant plus de 470 adhérents, entend les faire revivre au cours de festivités fastueuses, qui se dérouleront les 30, 31 août et 1er septembre prochains.

Il est un peu trop tôt pour donner un programme complet. Cependant, on peut déjà donner un aperçu du projet que met au point ménagée : l'Hôtel de Ville, où le Bourgmestre, en nous remerciant de notre concours, après avoir rappelé les liens d'amitié unissant la France et la Belgique, promit d'envoyer à notre Carnaval d'Eté, de copieuses délégations et de nombreuses sociétés.

« Nous escomptons la participation de nombreuses associations musicales, belges et françaises, travesties : Les aviateurs Yprois, 1er prix à Bruxelles, Cassel, Anvers, de Bruges, Ypres, Poperinghe ; les Ecossais Yprois; des groupes d'Ath, de Bailleul ; les géants de Cassel la géante de Staden...

« Onze chars sont à cette heure prévus pour Halluin. Il y en aura sûrement davantage.

UNE PARTIE DE LA DÉLÉGATION HALLUINOISE ET DU GROUPE « LA BOHEME » A POPERINGHE

un Comité particulièrement actif : MM. Jules Vermeele, président ; Ch. Vanmeenen, trésorier ; Jean Gheysen, secrétaire. Et, au risque d'une indiscrète précipitation, pour informer nos nombreux lecteurs, nous avons demandé à M. Jules Vermaele de nous faire quelques confidences.

« Notre but, nous dit-il, est d'attirer à Halluin le plus de monde possible, dans l'intérêt du développement et de la prospérité du commerce local.

« Cela nous sera facile, car une sorte de solidarité confiante et amicale, où l'on rencontre un grand désir d'entr'aide, soude entre elles les diverses localités, belges et françaises de la région.

« C'est ainsi que, dimanche dernier, l'Amicale des Commerçants d'Halluin, avec les diverses associations costumées qui y adhèrent, participait au Carnaval de Poperinghe. Nous y fûmes fêtés. Une réception cordiale nous fut

Plus de cent cavaliers sont déjà engagés, en plusieurs groupes. Vous pouvez dire à vos lecteurs que nous ferons grand et beau.

« Les festivités dureront trois jours, au milieu des réjouissances populaires, notamment la traditionnelle fête des Allumoirs, qui n'a pas eu lieu depuis la guerre.

« Il y aura festival de musique, concours et exposition d'étalages, concours d'illuminations et de décorations, feu d'artifice, bals roulans, cinéma en plein air.

« Et, bien entendu, il y aura une reine : le Reine du Commerce d'Halluin, pour prêter à ces festivités, sous son sceptre éphémère, sa grâce, sa jeunesse et sa beauté ».

Ainsi parla M. J. Vermaele, président du Comité des Fêtes. Et, ma foi, il nous a communiqué sa conviction et sa foi, en des fêtes graidioses que, espérons-le, le beau temps voudra bien favoriser.

E. B.

Après échange de vue, et sous réserve que le nouveau service fonctionne régulièrement et sérieusement, il est décidé de reprendre, dès octobre prochain, l'Inspection Médicale des Ecoles avec la collaboration de la Ligue d'Hygiène Sociale de Linselles.

En application des nouvelles dispositions législatives, et en raison des conditions de la vie économique de la localité, le Conseil fixe à 7 fr. 50 le nouveau taux de l'Assistance aux femmes en couches, et à 80 fr. + 20 fr. (majoration de l'Etat) celui de l'Assistance aux vieillards; les nouveaux taux ainsi adoptés ne seront appliqués qu'après approbation par le Conseil Général.

Il est ensuite procédé à l'examen des comptes de l'exercice 1929, qui accusent un excédent de recettes de 80.736 fr. 49, avec un reste à recevoir de 12.367 fr. 33 et un reste à payer de 46.182 fr. 50.

Le budget additionnel 1930 est élaboré sur ces bases.

M. J. Lecomte, l'adjoint, félicite et remercie M. le Maire pour sa bonne gestion et son dévouement à la chose publique et la séance est levée à 20 heures.

MOUVAUX

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET. — La Mairie informe les débitants de boissons qui désireraient obtenir des prix pour l'organisation de jeux populaires, à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, qu'ils doivent faire la demande écrite, dès aujourd'hui, en spécifiant la nature du jeu.

Les Sociétés qui désireraient participer au cortège sont priés d'envoyer la liste nominative de leurs membres le plus tôt possible. Toute demande parvenue après le 20 juin sera considérée comme nulle et non-rendue.

MARCQ-EN-BARŒUL

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Sabine Depuis, rue du Boulevard, 4 ; Robert Deltombe, rue Jean Jaurès, 4 ; Pierre Leroux, rue de Bolbec, 15 ; Charles Franck, rue Nouvelle, 28.

Décès. — Germaine Dhalluin, 15 mois, rue Carnot, 16 ; Nathalie Porée, veuve Lerminet, 77 ans, rue du Lazaro, 44 ; Jacques Simons, 43 ans, rue Nationale, 37 ; Christiane Fraleux, 4 mois, rue Pasteur, 175 ; Auguste Blondeaux, 22 ans, rue des Peupliers ; Aline Vienne, 57 ans, rue Saint-Pierre, 23 ; Louise Matton, 10 mois, rue du Quesne, 7.

LILLE

Un escroc qui vola plusieurs millions, a été arrêté

Des inspecteurs aux délégations judiciaires ont arrêté Edmond Rigal, né le 30 novembre 1875, à Graulat (Tarn), sous l'inculpation d'escroquerie. L'enquête a établi que Rigal avait constitué une société commerciale sous la dénomination de « Société Universelle de Radiophonie automatique », et avait fait placer par des démarcheurs, dans le public, des parts de fondateurs au prix de 500 francs l'une, qu'il s'engageait à racheter le double du prix si le client, qui devait toucher 30 % d'intérêts, voulait résilier le contrat qu'on lui faisait signer. Les promesses de Rigal n'ont jamais été tenues. Sur mandat de M. Ordonneau, juge d'instruction, une perquisition a été opérée au domicile du Rigal, rue de Clichy, où des documents ont été saisis. Ils seront examinés par un expert. On estime à plusieurs millions le montant du passif de cette affaire.

UNE AFFAIRE DE FILOUS

M. le commissaire du 4e arrondissement de police de Lille, a reçu une plainte pour escroquerie d'une somme de 1.550 francs, qui s'est produite de la façon suivante :

M. Paul Vésoleski, 35 ans, manœuvre, demeurant à Douai, 37, rue des Fripiers, rencontra, jeudi, à Douai, deux hommes qu'il n'avait jamais vus. Ces deux individus l'emmenèrent dans un café de la rue de la Liberté, où ils lui proposèrent une affaire : elle consistait en l'échange de deux billets de 1.000 marks chacun, pour la somme de 1.550 francs. M. Vésolewski, très confiant, remit aux personnages précités la somme de 1.550 francs et empocha les marks.

Malheureusement, il constata, mais hélas! trop tard, qu'il avait été la dupe de ces escrocs et c'est pourquoi il dépose plainte.

La police, qui possède de sérieuses indications sur le signalement des filoux, les recherche activement.

Le banquet de la Mutualité à la Préfecture

Près de 400 convives étaient présents au banquet de clôture au XVe Congrès de la Mutualité française. A la table d'honneur, présidait M. Raoul Péret, ministre de la Justice, entouré de Mme et M. Langeron, préfet du Nord, de son Eminence le cardinal Liénart, du général Becker, représentant le général Bocquet, commandant la 1re Région, du général de Saint-Just, de nombreux parlementaires des hauts fonctionnaires, de la plupart des chefs de division et de bureaux de la Préfecture, de MM. Frady, directeur des théâtres municipaux, Delepoulle, des « Amis de Lille », M. le pasteur Bosc, M. Crombet, commandant des sapeurs-pompiers, les consuls de Belgique, de Pologne et des membres du comité de la Mutualité.

A l'heure des toasts, des discours furent prononcés par MM. Petit, Mehieu, Spriet, Daniel Vincent, Péret et Pecher, ce dernier au nom de la Mutualité belge.

DOUAI

ENFANT RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE

Rue de le Mairie, le jeune cycliste André Cordonnier, 16 ans, demeurant rue d'Ocre, a renversé le petit Antony Preszeski, 8 ans, dont les parents demeurent à Waziers, coron Notre-Dame. Le bambin s'engageait sur la chaussée avec sa mère. Il n'a eu que des égratignures.

LES MOLOSSES RENVERSENT UN PASSANT

M. Victor Voisin, 42 ans, contrôleur des contributions directes, demeurant 93, avenue des Blancs-Coulons passait place Saint-André, lorsqu'il fut renversé par deux grands chiens qui se pourchasaient. M. Voisin tombe si malheureusement qu'il se fractura une épaule. Le propriétaire des chiens est recherché pour acquitter les dommages.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

LA FAUSSE IDENTITE DU POLONAIS. — Les gendarmes ont arrêté rue Denlert-Rochereau à son domicile, le Polonais Casimir Liszka, 31 ans, soupeur de verre, qui se cachait sous le nom d'André Koucki. Liozki expliqua qu'il avait pris cette identité en 1922 pour pouvoir venir travailler en France, car à cette époque, il n'avait pas 25 ans et l'autorisation qu'il avait demandée lui fut refusée. Il n'en a pas moins été déféré au Parquet pour usage de faux-passeport.

PONT-DE-LA-DEULE

ENTRE LOGEUR ET PENSIONNAIRE. — Après avoir fait la fête ensemble, André Jarkowski 36 ans, manœuvre et son compatriote le logeur François Mockos, 55 ans, demeurant 17, rue de la Briquette, se sont disputés et battus. Tous deux ont fait l'objet d'un procès-verbal pour coups réciproques.

VALENCIENNES

RESPECT AUX AGENTS

Vers 18 h. 20, le sieur Yousfi Mohamed, 32 ans, manœuvre, qui avait absorbé au cours de la journée trois litres de vin, causait du scandale 18, rue Salle-le-Comte. Les agents requis se rendirent sur les lieux, mais Yousfi, à leur vue, les outragea.

Conduit au poste, le manœuvre fut, après interrogatoire, mis à la disposition du Parquet et écroué sous les inculpations d'outrages et ivresse.

AUTOMOBILISTE CONTRE CYCLISTE

Dimanche, vers 13 h. 45, M. Pierre Caudron, manœuvre, 43, avenue de Reims, qui se dirigeait à bicyclette rue de Famars, a été, aux angles de la dite rue de la place d'Armes, pris en écharpe et renversé par une automobile conduite par M. Laurent Bellengé, ingénieur à Divonne-les-Bains.

Blessé à la main droite, M. Caudron a dû recevoir les soins d'un docteur ; sa machine a subi des avaries et la police, saisie des faits, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Tribunal Correctionnel

Audience du 7 juin

Homicide involontaire. — Le 22 avril 1930, Léon Dorez, déménageur, demeurant à Lille, 61, rue Meureln, pilotait son camion Renault. Il venait du centre de Lille, se dirigeant vers la rue d'Artois. Il suivait une camionnette et à sa gauche se trouvait un cycliste.

Une dame Gamelin, qui traversait la chaussée entre la rue des Pyramides et la rue de Fleurus, fut heurtée par l'aile droite avant du camion, malgré un coup de frein du conducteur vers la gauche.

La malheureuse victime, atteinte d'une fracture du crâne et du bassin, décéda quelques jours après.

Dorez déclarait à l'audience, où il comparaissait hier sous l'inculpation d'homicide involontaire, que la dame Gemelin avait été victime de ses hésitations.

Le Tribunal, estimant que la victime, qui s'était d'abord arrêtée pour laisser passer le camion, avait commis une grave imprudence, que a été la cause initiale de l'accident, a acquitté le chauffeur, qui était défendu par Me Marie-Louise Kah.

Il n'y avait pas eu de constitution de partie civile.

Une affaire d'avortement. — Déplinole Suzanne, 37 ans, femme Drolez, cabaretière, à Seclin, avait pratiqué sur elle-même des manœuvres criminelles dans le but de se faire avorter.

Ces manœuvres ayant été suivies d'effets, la femme Dépinois, à la suite d'une dénonciation anonyme, comparaissait hier devant le Tribunal, qui l'a condamné à six mois de prison avec sursis.

Affaires diverses. — Quatre mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende à Robert Cerède, électricien, à La Madeleine, pour vol d'une montre en or.

— 50 francs d'amende avec sursis et 5 fr. pour ivresse, à Albert Dekeu, facteur intérimaire à Lille, pour outrages à un gendarme.

— Deux mois de prison, 500 fr. d'amende et 100 fr. d'astreinte, à Dailenne Amédée, maçon, à Rnubaix, boulevard de Strasbourg, 26, pour avoir exporté un chien de forte race.

DERNIERE HEURE

De nouvelles inondations dévastent le Sud-Ouest

Une dépêche de Bordeaux annonce que l'offensive de mauvais temps que nous avons signalée ces jours derniers dans le Sud-Ouest redouble d'intensité. Hier encore, l'arrondissement de Muret a été dévasté par un nouveau cyclone. Les plaines de Caujac, Crazac, Mauressac et Auterive ont été totalement inondées. Sur le percours du Calers, qui coule des hauteurs de Saint-Gytars et se jette dans l'Ariège à Bacaret, toute les récoltes ont été emportées. Dans le bourg de Gaillac-Touiza (Haute-Garonne) une trentaine de maisons ont été inondées. Les mobiliers sont perdus et beaucoup de cheptel a péri. Douze maisons ont dû être évacuées et peu de tempe après 4 immeubles se sont effondrés. Trois autres menacent ruine. Il n'y a pas d'accident de personne, mais les dégâts sont énormes.

Un enfant se noie dans une mare à Ferté-Chevrésis

Pendant l'absence de leurs parents, les époux Kardos, occupés au binage des betteraves, leurs jeunes enfants, Joseph, 7 ans, et François, 5 ans, jouaient et couraient sur le mur qui entoure une mare près des maisons ouvrières à la Ferté-Chevrésis. Le jeune François tomba la tête en avant.

M. Jumeaux, maçon, qui travaillait tout proche, accourut et retira le bambin mais déjà la mort avait fait son œuvre.

Le docteur Chevalier de Crécy-sur-Serre, a constaté le décès.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Deux bovins en furie ont blessé plusieurs personnes

A ANZIN, C'EST UN BŒUF QUI FONÇA SUR DEUX HOMMES...

Vers 18 heures, un bœuf en furie qui s'était échappé d'un wagon en gare de Valenciennes s'est amené en trombe sur Anzin, semant la terreur parmi les promeneurs très nombreux à cette heure qui se rendaient à la ducasse d'Anzin. Arrivé à hauteur du numéro 61, avenue Anatole-France, il a pénétré dans une cour où une famille était rassemblée. M. Dupas Albert, maréchal-ferrant, âgé de 60 ans, n'écoutant que son courage, essaya de maîtriser « la bête, mais celle-ci s'est lancée sur lui et d'un coup de tête l'a fait tomber quelques mètres plus loin. L'animal s'est encore jeté sur lui et l'a piétiné.

Son gendre, M. Clarisse Henri, âgé de 31 ans, est venu avec une barre de fer pour porter secours à son beau-père. A son tour, il a été chassé par la bête. Au moment où le gendre de M. Dupas a voulu intervenir, l'animal s'est jeté sur lui et par deux fois différentes l'a projeté en l'air. Il est retombé sur le sol et le bœuf a continué à le piétiner. Ensuite, il s'est enfui dans le jardin.

Le propriétaire de l'animal, M. Bavay Paul, marchand de bestiaux à Valenciennes, qui avait été prévenu téléphoniquement par la gare de Valenciennes est arrivé au même moment et a abattu la bête de trois coups de fusil. Les blessés ont été soignés par M. le docteur Joly remplaçant de M. Brabant. Le plus grièvement blessé est M. Dupas qui a dû s'aliter de suite. En ce qui concerne M. Clarisse, il n'a que les éreflures à la cuisse droite et dans l'aine.

... ET A HÉRIN, UNE FERMIÈRE FUT PIÉTINÉE PAR UNE VACHE

Mme Lemoine, fermière, demeurant Grand' Place, était partie vers 18 h. 30 avec son mari et son fils pour faire rentrer à la ferme les vaches qui se trouvaient en pâture. MM. Lemoine père et fils rencontrant un ami, s'arrêtèrent quelques instants pour causer. Mme Lemoine, prenant les devants, pénétra dans la pâture et détacha les vaches. L'une d'elles réussit à s'échapper et Mme Lemoine en courant après tomba. C'est alors qu'une autre vache, sans doute effrayée, puis rendue furieuse, se précipita sur la fermière qu'elle piétine et à qui elle donne des coups de cornes. C'est alors que MM. Lemoine père et fils qui avaient vu cette scène fort rapide, accoururent et réussirent à dégager la fermière. Mme Lemoine fut ramenée chez elle et le docteur qui l'a examinée, a trouvé son état fort grave.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CATILLON

UN MOTOCYCLISTE TOURQUENNOIS A ETE GRIEVEMENT BLESSE DANS UN ACCIDENT D'AUTO

Hier, vers 10 h., un grave accident s'est produit au croisement des routes au lieu dit « Le Chepeau-Rouge », où se trouvent quatre chemins.

Une voiture automobile venant du Nouvion était conduite par M. Deneu Félix, 19 ans, quincaillier, à Marles (Aisne), dans laquelle se trouvaient le père et la mère du conducteur et par l'autre route venait un motocycliste, M. Peririzot Aristide, 37 ans, professeur au Lycée de Tourcoing, demeurant 26 bis, rue Thiers, à Tourcoing, venant de Landrecies se dirigeant vers Guise.

A l'intersection des quatre chemins, l'automobile et la motocyclette entrèrent en collision. L'automobiliste dit qu'il marchait à une allure raisonnable, environ 45 kilomètres à l'heure, mais au lieu de conserver sa droite, il obliqua à gauche tandis que le motocycliste, M. Pertrizot, conservait sa droite. Le choc fut formidable ; l'avant de l'automobile attrapa la roue avant de la motocyclette qui, sous le choc, fit volte-face et alla se jeter sur la portière avant droite de l'automobile.

L'automobiliste et les occupants de la voiture, des voisins et de nombreux automobilistes se portèrent au secours du blessé qui fut transporté en face dans le débit de M. Pételot.

Un docteur de passage lui donna les premiers soins et l'on prévint M. le docteur Marcel Lheureux, du Cateau, qui se rendit immédiatement sur les lieux et donna les soins à M. Pertrizot, qui toujours dans le coma, fut transporté à la clinique chirurgicale du docteur Lheureux, rue de la République, au Cateau où le docteur procéda immédiatement à l'opération du trépan. L'examen radiographique sera nécessaire pour déterminer l'état exact de la victime qui est dans un état très grave.

La mère du blessé a été immédiatement prévenue par téléphone par le docteur Lheureux et dans la soirée on l'attendait au chevet de son fils.

M. Lefebvre, chef de brigade de gendarmerie, s'est immédiatement rendu sur les lieux et les gendarmes ont ouvert l'enquête pour établir les responsabilités.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

AU CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil s'est réuni. Il a approuvé le rôle de la taxe sur les chevaux et mulets pour 1930, le procès-verbal d'adjudication des fumiers de l'Abattoir et celui relatif à l'adjudication les travaux de pavage des rues Verte, du Bourg et de Bilemont. Des crédits supplémentaires au budget communal de 1929 ont été approuvés.

Le Conseil a décidé d'étendre le règlement sur la bâtisse à tout le territoire de la ville.

Le compte de l'école industrielle de 1929 ainsi que son budget supplémentaire pour 1930 ont été approuvés.

M. Dubuisson a demandé où la ville avait acquit du terrain pour ériger le groupe scolaire du Nouveau Monde et comment elle comptait faire face aux charges qu'entraîneront sa construction.

Le bourgmestre a répondu que la ville avait acquit une parcelle de terre à la Société locale des habitations à bon marché. Quant aux charges, elles seront couvertes par un emprunt que la ville peut contracter.

Le bourgmestre donne à ce sujet des détails précis. La dette constituée à charge de la ville est de 260.000 fr. par an pour une population de 32.000 habitants. Cette dette est inférieure à celle de beaucoup d'autres villes. De plus les écoles que l'Administration propose de construire sont sollicité par 300 pères de familles et la loi oblige les pouvoirs publics à leur donner satisfaction.

D'ailleurs le principe de la création du groupe scolaire a été approuvé par M. le Ministre des Sciences et Arts.

Le Conseil adopte ensuite plusieurs plans d'alignements pour les rues Gherles-Quint et du Beau-Site.

Il décide aussi la création d'une 8e classe à l'école communale des garçons du Centre.

A huis-clos, MM. Baert, Dupont, Allard, Sleuw et Bogaert, sont nommés agents de police.

Le Conseil décide d'admettre à la pension M. Oscar Bentein qui en a exprimé le désir. A l'unanimité le Conseil a exprimé ses hommages et ses sympathies à M. Bentein qui, pendant 49 ans a été au service de la ville de Mouscron, comme employé.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Devos Jean, rue des Tailleurs, 24. — Malfeit Arlette, maternité. — Vandaele Léontine, maternité. — Verrasse Maurice, rue de la Réplière, 55. — Bels Georgette, rue de Roubaix, 158. — Morel Gilbert, rue Pasteur, 3. — Verscheure Jacqueline, rue du Bornoville, 54. — Debosschere Irène, rue du Roitelet, 82. — Hinnekens Michel, rue du Petit Courtrai, 123. — Vanhove Florinda, maternité.

Publications : Vanhoenacker André, commerçant et Marissal Jeanne, s. p. — Krieien Constant, tisserand et Deruyck Célina, soigneuse. — Decottignies Aimé, rattacheur et Huyzentruyt Raymonde, soigneuse. — Saelens Albert, pâtissier et Delcroix Ghislaine, fermière.

Décès : Tack Adolphe, 60 ans, avenue Royale, 3. — Verplancke Jules, 69 ans, avenue Royale, 3. — Vandewalle Clément, 55 ans, rue des Cherpentiers, 16. — Mouton Jean Baptiste 69 ans, rue du Théâtre, 310. — Delmotte Jules 74 ans, rue A. De Backer, 57. — Bourgois Madeleine, 29 ans, avenue Royale, 3.

SPORTS ET JEUX

CYCLISME

A MOUSCRON. — La course cycliste « Risquons-Tout-Poperinghe-Risquons-Tout », 100 kilom. avec 2.000 francs de prix, qui a lieu à Risquons-Tout le lundi de la Pentecôte, est réservé à tous coureurs débutants, juniors belges, 3e et 4e catégorie française, licenciés ou non licenciés. L'inscription se fera à partir de 13 h., au « Café Albert », Chaussée du Risquons-Tout, 422. Le départ sera donné à 14 heures.

BOXE

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — En raison des importants combats qui se livreront dans le courant de juin, il y aura entraînement ce dimanche et lundi de 9 heures à midi. Sont convoqués ceux qui boxent à Paris, Londres, Tunis, Liverpool, Gand.

TIR

AMICALE JEAN MACÉ, RUE DELEZENE. — Le concours de tir doté de 1.500 francs de prix prendra fin le lundi 9 courant. Le stand sera ouvert dimanche et lundi sans interruption de 9 à 16 heures.

CYNOPHILIE

CLUB ROUBAISIEN DU CHIEN DE DEFENSE. — Jeudi 12 juin, de 18 à 21 heures. Commissaire de service : Rémy Vendiérondonck.

COLOMBOPHILIE

A WASQUEHAL. — **Au profit des petits ménages.** — C'est le lundi 16 juin (ducasse) qu'aura lieu le grand concours colombophile sur Clermont, organisé au profit des vieillards des petits ménages au café Lesur, 66, rue des villas, 100 fr. d'honneur et nombreux prix d'excellence ; 3 séries de 3 et 5 séries de 2 pigeons. Poule d'honneur de 100 fr. Rayon Centre et Roubaix. Mise en paniers le dimanche 15 juin de 13 à 18 h 30. Lâcher pour que la rentrée se fasse entre midi et une heure.

Spectacles et Concerts

A ROUBAIX

LA SOIREE ARTISTIQUE DE L'AMICALE DES ARTS

La section théâtrale de l'Amicale des Arts n'a pes besoin d'une longue présentation: elle est connue. Ses succès antérieurs, ses triomphes même, ont consacré les qualités surprenantes dont elle se pare, et essis à jamais sa réputation artistique.

Nous lui devons de bien agréables soirées. Celle qu'elle nous offrit jeudi soir, au Théâtre-Hippodrome, fut peut-être la meilleure. Et ce n'est pas peu dire.

Avant d'affronter, à Liége, le redoutable épreuve d'un concours international, très délicatement, la section théâtrale de l'Amicale des Arts a voulu nous faire juges du point où elle a porté sa préparation. Et elle nous a offert, avec quel brio, le 1er acte de « Mignin », opéra comique d'Ambroise Thomas, et le 1er acte de « La Mascotte », opérette d'Audran.

Cette production eut pour l'applaudir une belle salle, et pour l'interpréter des artistes amateurs que bien des professionnels pourraient prendre en exemple.

Mme Bajein donna un relief supérieur au rôle de la craintive et affectueuse Mignon. Elle incarna vraiment ce personnage avec un sens exact de la vérité.

Même note pour M. Bagein (Lotharie); Bonami (Meister); J. Lemarchand (Laërte).

Une gracieuse (Philine) mutine, enjoleuse, provocante à souhait que Mme Labonelli-Balcaen, et, ce qui ne gâte rien, douée d'un organe qui, sous un petit volume, est d'une musicalité et d'un timbre des plus purs.

MM. Beauduin (Frédérick); Avenne (Jarno) louèrent avec autant de bonheur les rôles secondaires.

Les chœurs, bien sus et bien conduits, donnèrent complète satisfaction.

Le premier de « La Mascotte » connut le même succès. Il permit aux acteurs qui avaient brillé dans « Mignon », de prouver leur éclectisme, leurs ressources si diverses, leurs solides et brillantes qualité. Mentionnons les autres, aussi remarquables, Mme Reitnor (Fiancetta); MM. Maurey (Laurent XVII); Mlles Ancot, Regnaert, Declercq, Perocque.

L'acte de « Mignon » fut représenté comme il le sera à Liége, avec un simple accompagnement de piano. Mais c'est Mlle Speelers qui le tenait. Elle y fut supérieure.

L'acte de « La Mascotte » fut sontenu par un bon orchestre, animé et conduit par M. Laurence.

C'est en toute confiance que la section théâtrale de l'Amicale des Arts peut aller à Liége, où l'attend un succès nouveau. Nous recevrons sans surprise, car nous l'attendons, le télégramme qui nous apportera et apportera aux Roubaisiens la bonne nouvelle.

Cette soirée artistique, qui a fait la plus forte impression à tous les auditeurs, a vu se produire l'excellente Grand Fanfare. Sous la direction de son chef de talent, M. Deruyter, elle nous a fait savourer un allégro militaire et l'ouverture de la Muette de Portici, d'Aubert.

De son côté, la Chorale des Mutilés et Réformés, obéissant à la baguette de M. Devispelaere, a interprété unanimement et chaudement applaudie, « La Fée des Neiges », de Janin, et « Feuilles et Fleurs » de Devos.

Très bonne soirée, qui récompense de leur zèle, artistes et organisateurs.

LE FLANEUR.

CINEMA FLORIMOND
58, Rue Bernard, ROUBAIX
Programme du 7 au 12 juin. — **SA NOUVELLE PATRIE**, avec Louise Dresser, grand drame. — **LE BARBARE**, comédie d'aventures, avec Monroé